

COMMISSION DES JEUNES

Procès Verbal n°19 du 24 février 2025

COUPE U13

Plateau 2 du 18 janvier 2025. Impossibilité de déplacement pour **LE TALLUD** (verglas). Le plateau est reprogrammé le 5 avril. Remerciements aux clubs de **CHAMPDENIERS PAMPLIE** et **NIORT ST LIGUAIRE** pour leur sportivité.

La rencontre **CHAURAY 2 / CHAMPDENIERS PAMPLIE (D2)** est reprogrammée le 03 mai 2025.

La rencontre **VENISE VERTE / LE TALLUD (D1)** est reprogrammée le 19 avril 2025.

½ finales :

✚ **NUEILLAUBIERS (D2A) / Vainqueur du plateau 2** est reprogrammée le 03 mai 2025.

✚ **FC BOUTONNAIS (D1) / AUTIZE OREE GJ (D1)** samedi 05 avril 2025.

CRITERIUM U12

En raison du retard pris à la suite des intempéries (nombreux reports dans les compétitions U13 et le dernier plateau du critérium U12 étant reprogrammé le 01 mars 2025), le calendrier est modifié.

Nouvelles dates : 24 mai, 31 mai, 14 juin.

Dates fixées par défaut. La commission autorisera les modifications (samedi ou mercredi) après accord écrit des deux clubs, et ce, dans la mesure où la date butoir du 14 juin sera respectée.

CHAMPIONNAT U18

GJ SUD DEUX-SEVRES / COURLAYCHANTELOUP CHAPELLE du 01 février 2025.

Etant donné qu'un arrêté municipal a été pris sur le terrain de l'un puis de l'autre club, la commission annule le forfait du **G.J. SUD DEUX-SEVRES**. La rencontre citée en objet est reprogrammée le 05 avril 2025.

REPROGRAMMATION

Sous réserve de l'accord écrit des clubs concernés, il sera possible **d'avancer** la date d'une rencontre ou d'un plateau en utilisant un mercredi ou un samedi (dans la mesure où aucune rencontre concernant les clubs demandeurs ne soit déjà programmée par la commission à la date proposée).

Le Président
Alexandre RAMBAUD



Le Secrétaire
Jean-Paul DENIAU

